

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « DES CHIFFRES QUI N'INQUIETENT PERSONNE ? » (N° 1194) (PS-LES VERTS)

Séance du 19 mai 2022

Point n° 5

Question 1 : La législature 2018-2022 signe une contre-performance historique pour l'évolution de la population bruntrutaine : près de 400 habitant-e-s de moins ! Comment le Conseil municipal analyse-t-il cette situation ? :

Ce constat est effectivement inquiétant et le Conseil municipal a entrepris des démarches pour comprendre les raisons qui poussent ainsi les citoyens à quitter Porrentruy. Un questionnaire a été distribué aux habitants qui partent mais aussi à ceux qui arrivent. Aucune raison ne ressort de manière évidente, les avantages des uns étant et les contraintes des autres (qualité des logements, prix, services, etc.). Nous constatons toutefois une forme de concurrence avec les villages du pôle régional de Porrentruy. Une corrélation semble assez claire avec la disponibilité de parcelles individuelles disponibles dans les lotissements. L'application de la nouvelle LAT à l'échelle du district ralentira fortement cette concurrence comme le montrent les projets de révision de PAL d'autres communes. Le Conseil municipal travaille de manière intense avec le SIDP pour répondre aux défis de la région, considérant que ce qui profite au district profite à Porrentruy.

Question 2: Dans l'idéal, l'évolution projetée de la population (ligne orange) devrait être alignée avec l'extrapolation des données statistiques (ligne pointillée bleue). A l'inverse un effet ciseaux très impressionnant est visible entre ces deux lignes. Que compte faire le Conseil municipal pour réduire au plus vite cet effet ciseaux et donc réaligner ces deux lignes ?

L'emploi est un des thèmes qui a la plus forte influence sur la localisation du domicile. Ainsi, la priorité du Conseil municipal est de travailler sur la création d'emplois durables. Cette réflexion et sa concrétisation sont aussi menées à l'échelle du district avec des actions concrètes programmées au travers d'un projet de politique régionale porté par le SIDP.

Question 3 : L'effet ciseaux qui ne fait que de s'agrandir jusqu'en 2030 abouti potentiellement sur une projection démographique surestimée de plus de 1200 habitant-es. N'est-il pas à craindre qu'une telle surestimation démographique, reprise telle quelle dans le PAL de la commune qui est en phase d'être révisé, ne résulte en un gaspillage ou une sur-densification de l'espace constructible de Porrentruy ?

Le calcul du dimensionnement de la zone à bâtir effectué courant avril doit être validé par le département de l'environnement. Selon les premières analyses, Porrentruy est sous-dimensionné de 2.9 hectares. Sur la base de ce calcul, le territoire de Porrentruy pourrait ainsi s'étendre de près de 30'000 m² au cours de la prochaine révision du PAL. Le Conseil municipal est cependant conscient des défis actuels liés à la densification et proposera une solution adaptée à la situation actuelle.

Question 4 : Porrentruy s'apprête à se lier avec Fontenais, l'unique autre commune du Pôle régional qui connaisse aussi un très fort effet ciseaux entre les projections politiques et l'extrapolation des données statistiques. Cette situation particulière est-elle prise en compte par le Conseil municipal ?

Le projet de fusion prend une multitude de données en compte, y compris l'évolution de la population des deux communes. Cependant une fusion doit permettre de se projeter vers un avenir commun comprenant aussi des défis importants. L'ensemble des membres du Conseil de ville est à ce titre invité aux différentes manifestations organisées dans le cadre du projet de la fusion pour partager vos inquiétudes, vos doutes, mais aussi les propositions d'améliorations et de solutions.

2 mai 2022

Le Conseil municipal